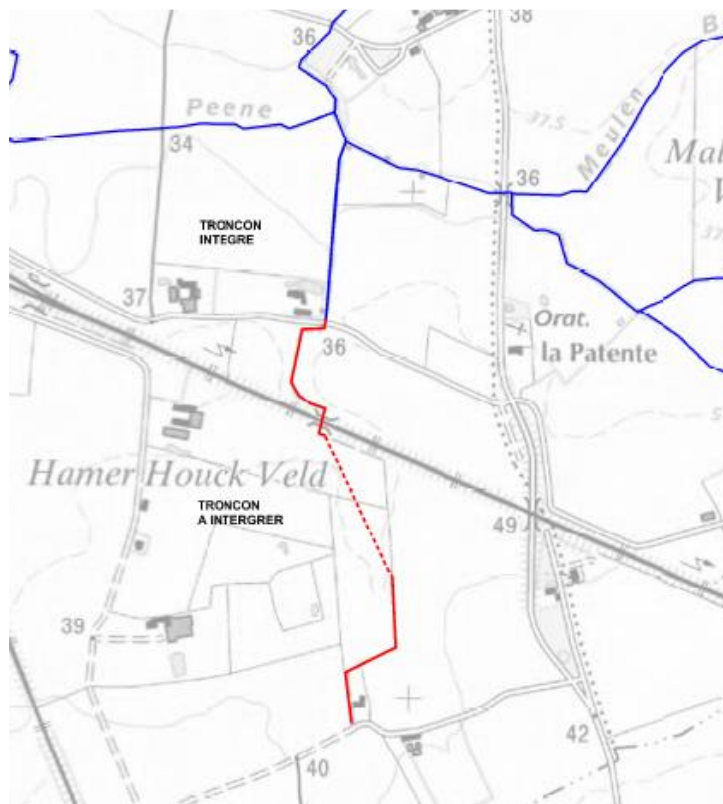


Le Bureau de l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du NORD,
Vu la délibération du Comité Syndical en date du 8 octobre 2020 lui donnant
délégation permanente,
Considérant que l'objet cité ci-dessous entre dans le cadre de cette délégation.

1/ Gestion des Milieux aquatiques : Extension du réseau – commune de Cassel

Rapporteur : monsieur Joël DEVOS

La commune de CASSEL a manifesté le souhait d'intégrer au réseau de compétence USAN le tronçon amont d'un fossé de son territoire, un fossé affluent de la Peene Becque dont le tronçon aval fait déjà partie du réseau syndical (voie d'eau au statut indéterminé).



Comme le prévoient les statuts de l'USAN, l'incorporation de nouveaux cours d'eau ou partie de cours d'eau au réseau de compétence est soumise à 4 conditions :

- Intérêt hydraulique réel pour le réseau de l'USAN,
- Bon état du cours d'eau, niveau d'envasement acceptable et pas d'effondrement de berges faisant obstacle à l'écoulement naturel,
- Ouvrages en bon état et de section supérieure ou égale à $\varnothing 500$,
- Absence de pollution visible.

La demande de la commune de CASSEL a donc été examinée par les services techniques de l'USAN.

- 1 – Entre la Meulen Straete et le TGV, la traversée de route est conforme ($\varnothing 800$). Le fossé, récemment faucardé, est en bon état. L'écoulement des eaux est optimal, à la faveur d'une pente naturelle assez prononcée. Le niveau d'envasement est tout à fait correct.



2 – A l'amont du TGV, un court tronçon bétonné d'une dizaine de mètres, apparemment à l'intérieur de l'emprise SNCF mais non grillagée, n'est plus en état d'assurer l'écoulement des eaux. Une grosse retenue d'eau s'y est formée



3 – Un long busage d'environ 310ml en Ø800 – sans aucun regard de visite - a été posé en diagonale dans la première parcelle à l'amont du TGV.

4 – Retour à ciel ouvert. Le fossé est ici assez encombré de ronciers et des vestiges de défenses de berges sont encore visibles de part et d'autres de la buse. Le terrain est visiblement sensible à l'érosion. Le fossé reste néanmoins assez pentu et le niveau d'envasement est tout à fait acceptable.



5 – A l'amont, une habitation isolée est réputée sensible aux inondations. Le fossé est ici en mauvais état, la présence d'une végétation arborée est à l'origine de la formation de nombreux embâcles. La pente du fossé reste toutefois prononcée sur l'ensemble du linéaire. Par ailleurs, le tronçon longeant la maison est busé sur une dizaine de mètres en buses Ø800.





Par conséquent, les services techniques émettent un avis **favorable** pour l'intégration de ce fossé jusqu'à la ligne TGV, mais un avis **défavorable** pour le reste, la présence d'un busage sur plus de 300 ml étant un élément rédhibitoire pour la gestion du tronçon amont à ciel ouvert.